

UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - – Rentrée 2023 –

=====

Etablissement : **Université d'Orléans**

Composante : UFR LLSH Lettres, Langues et Sciences humaines

Discipline second degré : Economie et gestion, option comptabilité et finance

Site d'affectation : Orléans

Pôle, département d'affectation : LEA

Section CNU de référence du poste : Section 06

PROFIL :

Le département de langues étrangères appliquées (LEA) se situe sur le campus universitaire d'Orléans la Source, UFR LLSH, 10 rue de Tours – 45065 Orléans cedex 2. La mention LEA est délocalisée à Châteauroux (antenne universitaire de l'Université d'Orléans, 90 avenue François Mitterrand, 36000 - Châteauroux) uniquement pour les parcours anglais-espagnol et anglais-chinois. La formation en LEA a pour objectifs de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne compétence dans le maniement oral et écrit de 2 langues étrangères (anglais et allemand ou espagnol ou japonais ou chinois), ainsi qu'une solide formation générale dans les domaines de l'économie, de la gestion, du commerce et du droit. La mobilité en L3 en Europe et hors Europe y est fortement encouragée. Le master LEA (avec mention LACI et LAME dans le contrat quinquennal en cours) permet aux étudiants de poursuivre leurs cursus, en formation continue ou en alternance.

ENSEIGNEMENT :

Le ou la candidate recruté.e sera chargé.e au sein du département LEA (licence et master) à Orléans d'un enseignement, sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, de 384 h équivalent TD. Le ou la candidate pourra assurer des cours sur le site de Châteauroux si nécessaire.

Ces cours pourront porter sur : - la comptabilité, la gestion financière et la fiscalité - une approche générale de l'environnement économique et, en fonction de la nouvelle maquette, la sécurité informatique ou la gestion de projet : démarche, acteurs, composition d'équipe, cahiers des charges. Il ou elle devra être à même d'enseigner la gestion à un public d'étudiants non spécialistes. Des compétences solides en langue anglaise seront appréciées pour le suivi et l'enseignement des étudiants de master. Dans le cadre des nouvelles maquettes qui visent à davantage d'internationalisation, la capacité à enseigner partiellement ces matières en langue anglaise constituerait un atout.

L'enseignant(e) recruté(e) devra assurer des enseignements variés, notamment en :

- Gestion et analyse financière (master)
- outils de gestion
- gestion financière
- comptabilité générale (introduction)

Le ou la candidat.e devra pouvoir s'intégrer à l'équipe enseignante de LEA et aider à la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation : mise en place de la maquette quinquennale (septembre 2024-septembre 2029), prise en compte de l'approche par compétences, place du contrôle continu intégral. Il ou elle devra également s'engager dans l'encadrement de stages, qui constituent un élément important de l'année de licence 3 de LEA et du master LEA. Il ou elle pourra en outre s'impliquer en master dans le partenariat avec les acteurs impliqués dans l'apprentissage pour les formations en alternance du master, notamment en participant aux jurys de projet professionnel. A terme, s'il ou elle le souhaite, il ou elle pourra être amené.e à prendre en charge des responsabilités administratives et pédagogiques au sein du département, par exemple pour la coordination des matières d'application, ou pour être référent pédagogique numérique.

Contact :

aline.henninger@univ-orleans.fr; magali.ginesta@univ-orleans.fr, co-directrices du Département LEA

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e

ou de la position

n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mercredi 02 novembre 2022 après 16 heures (heure de Paris)